



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

PROCES VERBAL DE LA REUNION EXCEPTIONNELLE DE BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Date / Lieu	Visioconférence le 07/03/2026
Personnes Convoquées Présentes	DAUDIN Jacques, DUBOIS Guillaume, GALLAND Emmanuel, HOYAUX Anne, TILLAY Dominique.
Personnes Convoquées / Invitées Excusées	LANGREE Stephan, MOREAU Nathalie, MAUXION Philippe.
Invités Présents	
Personnes Convoquées Non Excusées	

ORDRE DU JOUR

- I. Point RH
- II. Décisions Diverses
- III. Point sur les travaux
- IV. Tour des commissions
- V. Questions Diverses

COMPTE RENDU

I. Point sur les travaux :

Mercredi 4 mars à eu lieu une pré-réception des travaux du nouveau bâtiment de la ligue. Plusieurs réserves ont été posées :

- Peintre => Cage d'escalier
- Plombier=> Lavabo
- Maçon=> Crêpi
- Nettoyage du parking
- Toiture

Une réception est prévue au 11 mars pour certains lots : dossiers d'ouvrages exécutés.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

II. Point RH :

À la suite des entretiens, certaines demandes vont peut-être nous amener à revoir la structuration de la ligue au niveau des salariés. Une pyramide hiérarchique modifiée avec une possibilité de fonctionnement en pôle.

Les fiches de postes des techniciens ont été finalisées mais doivent encore être affinées.

III. Décisions :

- ✓ USM OLIVET => Pénalité de non-participation à l'assemblée Générale de la Ligue CVL. Au vu des éléments fournis, la demande de recours en grâce a été acceptée.

Vote : Pour 5 - Contre 0 - Abstention 0

- ✓ Les ATOMIQUES DE ST LAURENT => Pénalité de 300€ pour non-participation à l'Assemblée Générale de la Ligue CVL.

Vote : Pour 5 - Contre 0 - Abstention 0

Sportive Seniors :

- ✓ RF2 : IE - CTC NECOTIN - ST JEAN LE BLANC BASKET ALLIANCE => Non-respect du nombre de joueurs du club porteur (4 au lieu de 5) lors du match de championnat du 8 février 2026 n° 531.

Le recours en grâce a été accepté.

Vote : Pour 5 - Contre 0 - Abstention 0

- ✓ RM3 : TRAINOU AS => Lors de la rencontre n° 752 du 8 février 2026 un joueur non surclassé région a joué. Le club fait appel de la décision, la décision est maintenue.

Vote : Pour 5 - Contre 0 - Abstention 0

Sportive Jeunes :

- ✓ U21M : Le match de championnat n°920 prévu le 21 février 2026 n'a pas eu lieu et les arbitres n'ont pas été informés, conséquence d'une mauvaise communication. Un courrier d'avertissement sera envoyé aux clubs et la ligue prendra exceptionnellement à sa charge les frais de déplacements des officiels.

Vote : Pour 4 - Contre 0 - Abstention 1

IV. Commission Communication :

La commission demande l'embauche d'un apprenti alternant en 'Communication et Marketing'. Constat est fait que nous avons plein de choses à vendre, la formation, le Pôle Espoirs et des événements en 3x3 ou 5x5. On va passer une annonce pour ce poste. Il faudra auparavant affiner le profil. Recherche plus du côté des écoles privées, plus rigoureuses dans le suivi des alternants. Peut-être passer une convention avec l'école, le tutorat restera à définir.

Vote : Pour 5 - Contre 0 - Abstention 0.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,

45770 Saran

02 38 79 00 60

<https://centrevaldeloirebasketball.org>

SIRET : 30995143200041

V. Questions Diverses :

Pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Dominique TILLAY

Président Ligue CVL Basketball

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Tillay'.

Anne HOYAUX

Secrétaire Générale Ligue CVL BasketBall

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Hoyaux'.